

Tatouages et cols blancs

La mode du tatouage déferle. Mais cette forme de "body art" est encore peu compatible avec les codes corporate.



LAPPO ELKANN. L'héritier Fiat, devenu homme d'affaires, affiche sans complexe une dizaine de tatouages.

PHOTOS : PHILIPPE QUAINSE / PASCO, HORACE BRISTOL / CORBIS

Voilà des salariés qui ont vraiment leur entreprise dans la peau. Des collaborateurs de l'agence immobilière new-yorkaise Rapid Realty se sont fait tatouer le logo de leur employeur sur le corps. Un geste qui n'avait rien de gratuit : en contrepartie, leur salaire a été augmenté de 15%. En France, la démarche pourrait choquer. Aux Etats-Unis, d'où vient cette pratique du «skinvertising» – contraction de «skin» (peau) et d'«advertising» (publicité) –, on a l'épiderme moins chatouilleux. Là-bas, une personne sur quatre porte un tatouage. La pratique a été popularisée par les marines, très respectés par la population, mais aussi par des titulaires de la fonction suprême : Franklin D. Roosevelt et John F. Kennedy font partie des tatoués célèbres. «Outre-Atlantique, cela ne dérange personne de voir un agent immobilier tatoué jusqu'aux poignets. En France, en revanche, on irait jusqu'à douter de ses compétences», analyse Bruno Perez, un tatoueur lillois.

UN FRANÇAIS SUR DIX EST TATOUÉ. Pourtant, les Français sont de plus en plus nombreux à succomber à la «tattoo mania». Médiatisé et banalisé par les people – dont l'homme d'affaires italien Lapo Elkann –, le tatouage

aurait déjà conquis un Français sur dix (un sur cinq chez les 25-34 ans). «La pratique se démocratise, témoigne Issa Maoihbou chez Tin-Tin Tatouages, un salon parisien réputé. Et notre clientèle s'est beaucoup diversifiée : étudiants, artisans, cadres supérieurs...» Ingénieure chez EADS, Camille Henriot appartient au clan des adeptes qui ne cachent pas leur choix. Elle porte une calligraphie tibétaine à la jambe, visible lorsqu'elle est en robe ou en jupe. «C'est un motif fin, harmonieux, discret, sans connotation politique ni religieuse. Cela ne pose pas de problèmes à mon entreprise... tant que je le dissimule devant les clients», s'empresse-t-elle d'ajouter.

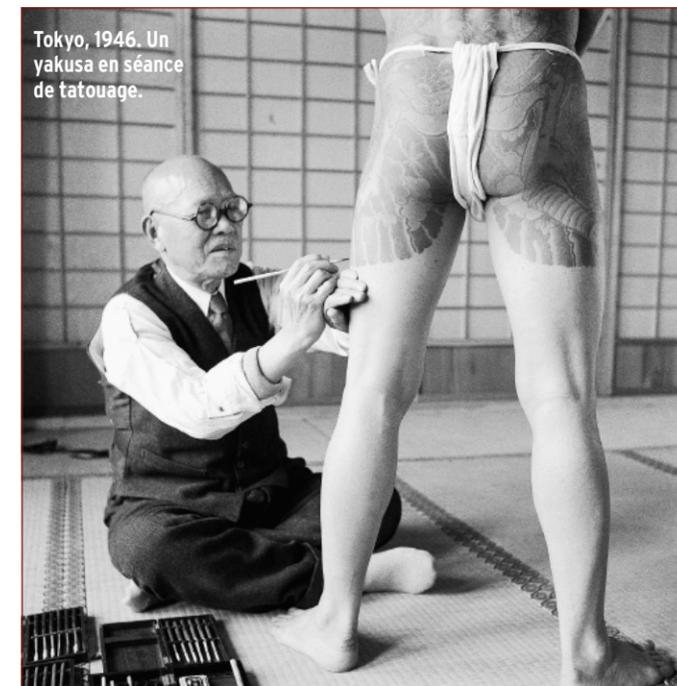
CAMOUFLAGE DE RIGUEUR ? En effet, même si les mentalités ont évolué en France, la prudence reste de mise dans le cadre professionnel. Certes, le code du travail interdit toute discrimination liée à «l'apparence physique» du salarié ou du candidat à l'embauche, et les éventuelles restrictions vestimentaires doivent être «justifiées par la nature de la tâche à accomplir» et «proportionnées au but recherché». Mais sur le terrain, les tatouages sont encore difficilement acceptés chez les cadres. Simon, chef de projet à La Poste, prévoit de se faire tatouer une manchette japonaise de l'avant-

bras jusqu'aux pectoraux, composée d'une carpe et de fleurs. Une intervention qui nécessitera une vingtaine d'heures de travail et coûtera près de 4 000 euros. «J'ai prévu le coup, le dessin demeurera caché, précise-t-il. Et, à partir de ce jour-là, je ne pourrai plus mettre de chemises blanches.» Quant à tatouer des parties visibles de son corps, comme les mains, les poignets ou le cou, il l'exclut d'office : «Il y a encore trop d'a priori sur les tatoués. Je ne veux pas d'impact sur ma carrière.»

Même son de cloche chez David, juriste dans un groupe international de distribution, qui camoufle soigneusement ses quatre tatouages. Il reconnaît pourtant qu'autour de lui les mœurs évoluent. «J'ai récemment pu admirer, en réunion, le tatouage que portait au bras un confrère dans la banque. Impensable il y a quelques années!»

DOULOUREUX RETOUR EN ARRIÈRE. Alors si vous décidez de succomber à la tentation, prenez le temps de bien mûrir votre projet. Vous aurez certes toujours la possibilité de changer d'avis, mais sachez que se faire enlever un tatouage au laser reste à la fois douloureux et très coûteux (jusqu'à 3 000 euros). Vous voilà prévenu! ■

Thomas Lestavel



Tokyo, 1946. Un yakusa en séance de tatouage.

Le sceau des mafieux, des marginaux et des mauvais garçons

Longtemps l'apanage des marginaux et des ex-taulards, le tatouage sent le soufre. Cette réputation vaut surtout dans les pays latins et trouve ses origines il y a deux mille ans, dans l'Ancien Testament : «Vous n'imprimerez point de figures sur vous», lit-on dans le Lévitique. «Au Moyen Âge, on apposait une marque sur le corps des prostituées et de tous ceux qui pratiquaient des métiers jugés avilissants et honteux», souligne Elise Müller, auteure de l'essai «Une anthropologie du

tatouage contemporain» (L'Harmattan). Les préjugés ont la peau dure : à la fin du XIX^e siècle, le criminologue italien Cesare Lombroso soutenait encore que le tatouage prédisposait à la délinquance et à la criminalité. Au Japon, cette marque n'est pas mieux perçue : elle évoque très précisément les gangs de yakusas, la célèbre mafia nippone. L'année dernière, le maire d'Osaka a obligé les employés de la ville dont le tatouage était visible par les citoyens à l'effacer sous peine de licenciement.